

Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2023

## MG LUBERON SCI



LEGI-ACT'
SOCIETE d'AVOCATS
3 Av. de la Synagogue
Résidence Bonaventure
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 septembre 2024 Département : Vaucluse Cette annonce paraîtra le 9 février 2023 sous réserves d'incidents



3 septembre 2024 | MG LUBERON SCI



Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2023



LEGI-ACT'
SOCIETE d'AVOCATS
3 Av. de la Synagogue
Résidence Bonaventure
BP 10091
84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé à Velleron en date du 06.02.2023, il a été constitué sous la dénomination cidessous une **SCI** dont les principales caractéristiques sont :

**DENOMINATION: MG LUBERON** 

**CAPITAL**: 100 euros composé uniquement d'apports en numéraire. **SIEGE SOCIAL**: 109 Chemin de la petite Bressy - 84740 VELLERON

**OBJET:** 

L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

 $\mathbf{DUREE}: 99$  ans à compter de l'immatriculation au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

GERANTS: Mme Manon GEA demeurant à VELLERON (84740) 109 rue de la petite Bressy et M.



3 septembre 2024 | MG LUBERON SCI



Ecrit par Echo du Mardi le 9 février 2023

Stéphane MAZZI demeurant à LORIOL DU COMTAT (84870) 116 Impasse Les Jardins du Barriot **CESSIONS DE PARTS :** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec le consentement de la majorité des associés, représentant au moins les trois quarts des parts sociales.

La Gérance